

Chambre devra suspendre ses travaux au cours des mois d'été, l'honorable ministre peut-il nous communiquer quelque chose de nouveau au sujet de la publication de son Livre blanc relativement au rapport du comité Woods sur l'administration des pensions?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'espère toujours être en mesure de déposer le Livre blanc à la Chambre des communes le plus tôt possible.

M. Laniel: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre pourrait-il nous dire si «le plus tôt possible» signifie avant l'ajournement d'été?

M. l'Orateur: L'honorable député répète la question qu'il vient de poser.

[Traduction]

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—L'ASSISTANCE AUX CULTIVATEURS DE L'OUEST ET DE L'EST CANADIENS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si, à la suite de ses consultations, il est maintenant en mesure de dire à la Chambre si le gouvernement se propose de prendre des dispositions précises afin d'aider les cultivateurs de blé de l'Ouest du Canada et s'il le fera avant que la Chambre s'ajourne?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je tiens à rappeler au chef de l'opposition que le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour améliorer cette situation. Il ne m'est pas possible d'annoncer aujourd'hui aucune mesure supplémentaire à cet égard.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire. Le ministre espère-t-il pouvoir bientôt annoncer que l'on prendra des mesures supplémentaires?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, nous espérons toujours pouvoir faire ces choses aussi rapidement que possible.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Encore une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A la suite des instances que j'ai présentées la semaine dernière, sous forme de questions, le ministre peut-il nous dire s'il se décidera à examiner sérieusement la situation qui sévit dans le Nord de l'Alberta et dans certaines parties du Nord de la Saskatchewan où l'endettement des cultivateurs a des consé-

quences alarmantes qui se traduisent par un certain nombre de saisies hypothécaires et de saisies de machines agricoles. Le ministre voudrait-il faire examiner la situation par ses fonctionnaires afin de voir ce que le gouvernement fédéral peut faire à cet égard?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, j'ai signalé au député de Peace River, lorsqu'il a posé sa question, que nous avons pris ces mesures en respectant la juridiction du ministère de l'Agriculture. Nous avons pris des mesures, non pas au cours des derniers jours, mais il y a longtemps, en fait, il y a plusieurs mois, pour aider toute personne ayant obtenu un prêt de la Société du crédit agricole, en tenant compte de son revenu. A mon avis, nous avons presque atteint la limite en ce qui concerne le ministère de l'Agriculture.

Qui plus est, le député n'ignore sans doute pas que les problèmes soulevés dans les autres parties de sa question relèvent peut-être de la juridiction provinciale.

M. Baldwin: Une question supplémentaire. Le ministre ne sait-il pas qu'il y a quelques années, un gouvernement conservateur a su trouver la compétence voulue...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Baldwin: ... pour réparer le désordre créé par un gouvernement libéral précédent?

M. John Burton (Regina-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si le gouvernement envisage de prendre des mesures d'urgence pour relever la situation financière des agriculteurs en recourant, par exemple, à des versements à l'acre ou à des paiements spéciaux pour les livraisons de blé?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, on a posé cette question une douzaine de fois au moins, à la Chambre, et je n'ai rien à ajouter à mes réponses.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, le ministre a déclaré fort justement que la question a été posée des douzaines de fois. Mais on n'y a pas répondu. En conséquence, le ministre pourrait-il répondre à la simple question suivante: Le gouvernement a-t-il décidé de ne rien faire ou est-il toujours disposé à faire quelque chose, bien qu'il ne soit pas encore prêt à informer la Chambre de ses intentions?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député que sa question prête à controverse.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Permettez-moi alors de formuler ma question autrement, monsieur l'Orateur. Comme le